

Économie

Irrigation solaire

2,3 MMDH pour en finir avec le gaz

● Le ministère de l'Agriculture veut soutenir les agriculteurs désireux de passer à l'énergie solaire. La problématique de surexploitation de l'eau souterraine reste posée, dans le cas où des mesures de contrôle ne seraient pas mises en place.

Malgré la libéralisation des hydrocarbures qui pesaient de tout leur poids sur la Caisse de compensation, et en dépit de toutes les réformes menées à grand coût politique et social pour alléger son impact sur le budget de l'État et sur l'investissement, celle-ci continue de

souffrir de l'impact du gaz, toujours subventionné. Ou pour dire les choses autrement, d'un certain usage de cette denrée essentielle dont on abuse dans certains secteurs de l'économie, et à leur tête l'agriculture. Cet état de fait est aujourd'hui grevé par un cours du gaz qui atteint des sommets. D'ailleurs, l'une des hy-

pothèses du projet de loi de Finances 2018 table sur un cours à 380 dollars la tonne, ce qui a eu un impact direct sur la Caisse de compensation qui doit servir plus de 13 MMDH de subventions. En effet, la bonbonne de gaz, payée par le consommateur 42 DH, coûte en réalité 120 DH. La différence de presque 80 DH est prise en charge par le budget de l'État. Le ciblage des couches sociales nécessiteuses n'est pas chose facile pour appliquer des prix variables. Peut-être que cette option sera possible à l'avenir après la mise en place de l'identifiant social que le ministère de l'Intérieur est en train de préparer.

Comment passer du gaz au solaire

En attendant la décompensation du gaz butane, il y a une forte propension du gouvernement à vouloir rationaliser sa consommation. Dans cette configuration, l'agriculture est un des Gisements importants - sinon le plus important - pour utiliser les énergies renouvelables à la place du gaz pour pomper l'eau d'irrigation. Dans ce sens, une convention a déjà été signée en faveur des agriculteurs intéressés par le passage du gaz au solaire pour une enveloppe de 400 MDH à l'occasion du SIAM 2014. Le

ministre de l'Agriculture veut aujourd'hui mobiliser 2,3 MMDH pour inciter encore plus d'agriculteurs à opter pour le solaire. Selon une source gouvernementale, le contrat-programme concernant cet accompagnement sera bientôt présenté en Conseil du gouvernement. Le ministère de l'Énergie mène aussi une réflexion poussée pour faciliter l'adoption de cette alternative au gaz qui s'avère plus durable mais aussi plus intéressante en termes de coût.

Menace sur l'eau souterraine

Un autre problème doit être pris sérieusement en compte. Le recours à une source d'énergie renouvelable à très bas coût pourrait se traduire par un pompage anarchique de l'eau souterraine, ce qui ne manquera pas de provoquer l'épuisement des réserves en eau. Selon Abderrahim El Hafidi, SG du ministère de l'Énergie, si l'on ouvre cette possibilité aux agriculteurs sans suivi, c'est la catastrophe assurée pour les ressources hydriques. La sensibilisation devient de ce fait primordiale. Les agriculteurs de la région d'Errachidia donnent l'exemple à travers l'utilisation rationnelle de l'eau par pompage solaire. En tout cas, le ministère de tutelle veillera au grain par le biais du contrôle du débit de l'eau. En tout cas, avec le progrès continu que les technologies des énergies renouvelables connaissent et leur impact positif sur les coûts, le gaz sera moins attractif que le solaire. ●

PAR MOSTAFA BENTAK
m.bentak@leseco.ma

L'après-fin de concession du gazoduc

Le gaz naturel constitue aujourd'hui pour le Maroc une priorité pour accompagner sa politique ambitieuse d'énergie renouvelable qui consiste à porter sa part dans le mix énergétique à 52% à moyen terme. Le gaz naturel permet justement d'assurer un backup efficace pour le solaire ou l'éolien. Il est dans ce sens plus efficace que le charbon, et il est possible de démarrer une centrale thermique à base de gaz instantanément alors qu'il faut plus de 24 heures pour une centrale à charbon. Aujourd'hui, le Maroc utilise un milliard de m³ pour alimenter les deux centrales thermiques de Tahaddart et de Ain Bni Mather. Mais il est engagé dans un plan gazier qui vise l'importation de 5 milliards de m³ en prévision de ses besoins. Il s'agit d'un choix stratégique en prévision notamment de la fin de concession du gazoduc Maghreb-Europe prévu en 2021. Après cette date, le Maroc récupérera la propriété du gazoduc. Il aura ainsi toute latitude de continuer à l'utiliser pour s'approvisionner en gaz ou se baser uniquement sur l'importation.